

## Modification du Plan Local d'Urbanisme :

### **Le collectif demande aux élus de protéger les bois de la commune**

La mairie a annoncé la [modification](#) en cours du Plan Local d'Urbanisme\* (PLU). Cette modification donne l'occasion aux élus de démontrer leur attachement réel au cadre de vie boisé de Bois-le-Roi.

La [mairie](#) affiche clairement « l'objectif de conserver le caractère de Bois-le-Roi et son environnement très boisé sans en figer pour autant l'urbanisme ». Afin de relever pleinement ce défi, le collectif demande aux élus de protéger concrètement les bois de la ville. En effet, dans le PLU actuel (révisé en 2015), de nombreux espaces naturels sont menacés faute de protection et de valorisation suffisantes du patrimoine naturel. A titre d'exemple, les bois qui entourent le collège et les écoles sont réservés pour les constructions dites « d'intérêt collectif », ouvrant la porte à la disparition de ces espaces au profit de toute construction jugée utile (comme ce fut le cas avec le city stade).

Au regard de l'urbanisation exponentielle de Bois-le-Roi, il y a donc urgence à pérenniser les bois, véritables poumons verts au cœur de la ville. Les contours des zones du PLU doivent donc être redessinés, d'autant que la préservation de ces espaces naturels sert aussi l'intérêt collectif : bien-être de la population, prévention des inondations, îlots de fraîcheurs lors des canicules de plus en plus fréquentes...

**Le collectif ne s'oppose bien sûr pas au développement d'équipements d'intérêt collectif ; au contraire, il propose de travailler en concertation, et en amont, pour trouver des solutions respectueuses de l'environnement et satisfaisantes pour la population.** La préservation des bois, loin d'être une entrave au développement, permet de garantir un cadre de vie rare, exceptionnel, à taille humaine et qui participe à l'attractivité de la ville pour les nouveaux arrivants mais également pour un potentiel touristique encore inexploité.

Avec cette modification du PLU, les élus ont l'opportunité de prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux et d'affirmer leur volonté de préserver les bois pour les générations futures. L'évolution de Bois-le-Roi pour les années à venir est donc entre leurs mains.

*\*Le Plan Local d'Urbanisme traduit concrètement les projets d'aménagement du territoire pour les années à venir : il définit les zones à urbaniser ou à densifier, les zones réservées pour les équipements d'utilité publique, les zones commerciales ou encore les zones naturelles à protéger...*

#### **Qui sommes-nous ?**

Le collectif [Touche pas à mon p'tit bois](#) réunit des citoyens de Bois-le-Roi, tous concernés par l'évolution de la commune, non partisans et soucieux de préserver ses espaces naturels.

[toucheapasamonptitbois@gmail.com](mailto:toucheapasamonptitbois@gmail.com)

06.35.26.69.90.

Facebook : [@toucheapasamonptitbois](#)